Syndicat UNSA
Fédération **C**ommerces & **S**ervices

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
Dépôt des accords collectifs
39-43 quai André-Citroën
75902 Paris cedex 15

Bagnolet, le 14 février 2022

LETTRE D'ADHESION
A la Convention collective nationale du négoce de l'ameublement du 31 mai 1995 (IDCC 1880)
L'ensemble de ses avenants, ses textes attachés et aux textes et avenants relatifs aux salaires

Monsieur le Directeur,

Par cette lettre, la fédération des Commerces et Services UNSA, déclarée le 4 février 1999 vous fait part de son adhésion à la convention collective **du négoce de l'ameublement du 31 mai 1995 (IDCC 1880)**, étendue par arrêté du 15 juillet 2002 (JO du 25 juillet 2002). Ainsi qu'à l'ensemble de ses avenants, ses textes attachés (accords, avenants et toutes les annexes), aux textes et avenants relatifs aux salaires.
Nous adhérons également à l'Association de gestion du paritarisme du négoce de l'ameublement (AGPNA), à l'accord de branche du 21 septembre 2010 relatif au dialogue social dans la branche du négoce de l'ameublement et ses avenants successifs.
Nous vous joignons copie des notifications que nous adressons parallèlement à l'ensemble des organisations syndicales et d'employeurs, signataires et représentatives dans le champ de cette convention.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de notre respectueuse considération.

La Secrétaire Générale

Fédération Commerces & Services UNSA
21 Rue Jules Ferry
93177 Bagnolet Cedex
Tel: 01 48 18 88 18 Email: fcs@unsa.org

Copie à :
- Org D'employeurs : Fédération nationale du négoce de l'ameublement et de l'équipement de la maison (FNAEM)/Syndicat général de l'ameublement et de la décoration (SGAD
- Org. Synd : CFTC CSFV /SNCDD- CFE CGC / CGT Féd. Commerce et service / FEC CGT-FO / CFE CGCFNECS / CFDT Féd. Services